

Affectations comptables automatiques

Avec Gestan, la classification comptable des écritures est naturelle et automatique.

Par exemple, si vous avez enregistré le règlement d'une facture, Gestan va vous générer automatiquement (en fonction de vos réglages) :

- une écriture au débit du compte collectif client (411), équilibrée par une écriture sur le compte de produit (701) et une écriture sur le compte de TVA collectée (4457) pour rendre compte de la vente
- une écriture au crédit du compte collectif client (411), équilibrée par une écriture sur le compte de banque (512) pour rendre compte du règlement.

Tout ceci sans aucun pré-requis de formation comptable.

Ce classement automatique est effectué via le paramétrage des imputations, des codes de TVA, et des liaisons comptables si nécessaires. Nous recommandons d'effectuer ce paramétrage en collaboration avec votre comptable, afin qu'il n'ait aucun reclassement d'écritures à effectuer.

Cette page présente la logique du paramétrage comptable de Gestan.

Exemple d'une facture réglée de 100 EUR HT

Voici le journal comptable d'une facture de 100 EUR HT du 25/04, réglée dès le lendemain.

N° Mvt	Jnl	Date	N° pièce	Pointage	Echéance	Compte	Libellé compte	Libellé	Débit	Crédit
1	VT	25/04/26	FCT22	FCT22		701	Ventes de produits finis	Beujolais nouveau		100,00
						445715	TVA collectée 20%	Beujolais nouveau		20,00
1	VT	25/04/26	FCT22	FCT22	02/05/26	411-DRATEY Daisy	Clients	Beujolais nouveau	120,00	
2	BQ	26/04/26	FCT22	ECR37		411-DRATEY Daisy	Clients	Rglt FC 22 - Beaujolais nouveau		120,00
2	BQ	26/04/26	FCT22	ECR37		512	Banques	Rglt FC 22 - Beaujolais nouveau	120,00	

Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
411	Clients	120,00	120,00		
445715	TVA collectée 20%		20,00		20,00
512	Banques	120,00		120,00	
701	Ventes de produits finis		100,00		100,00

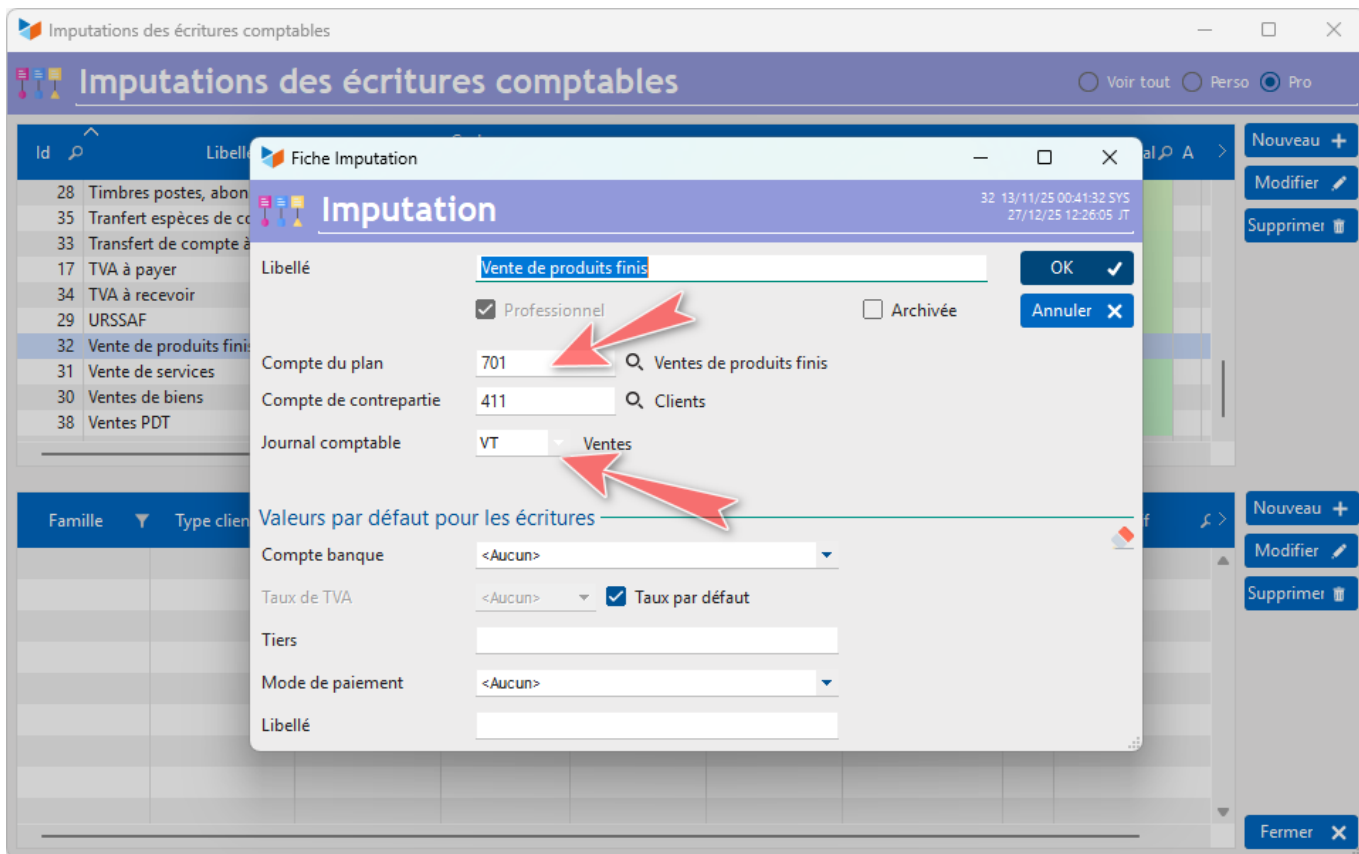
Ecriture de vente sur le compte de produit

La première ligne est au crédit du compte 701. Ce compte est déterminé par l'affectation par défaut des recettes, dans le paramétrage comptable :

The screenshot shows the 'Paramétrage comptabilité' window with the following content:

- Window title: Paramètres complémentaires
- Section: Paramétrage comptabilité
- Navigation tabs: Classes comptables (selected), Comptes spécifiques, Comptes de taxes
- Section: Comptes racines
 - Capitaux 1, Tiers 4, Produits 7
 - Immobilisations 2, Financiers 5, Spéciaux 8
 - Stocks 3, Charges 6, Analytiques 9
 - CA 70
- Section: Journaux
 - Journal des achats AC
 - Journal des ventes VT
 - Journal de banque <multi>
 - Journal de caisse CA
 - Journal des OD OD
 - Journal des AN AN
 - [Journaux](#)
- Section: Autres paramètres par défaut
 - Imputation par défaut pour recettes pro: Vente de produits finis (highlighted with a red arrow)
 - Imputation par défaut pour charges pro: Achat de matières premières
- Checkbox: Ne pas ventiler automatiquement
- Footer: Comptes, Imputat., Valider, Annuler

Et cette imputation est reliée aux codes comptables 701 et 411, et au journal des ventes, via le paramétrage des imputations.

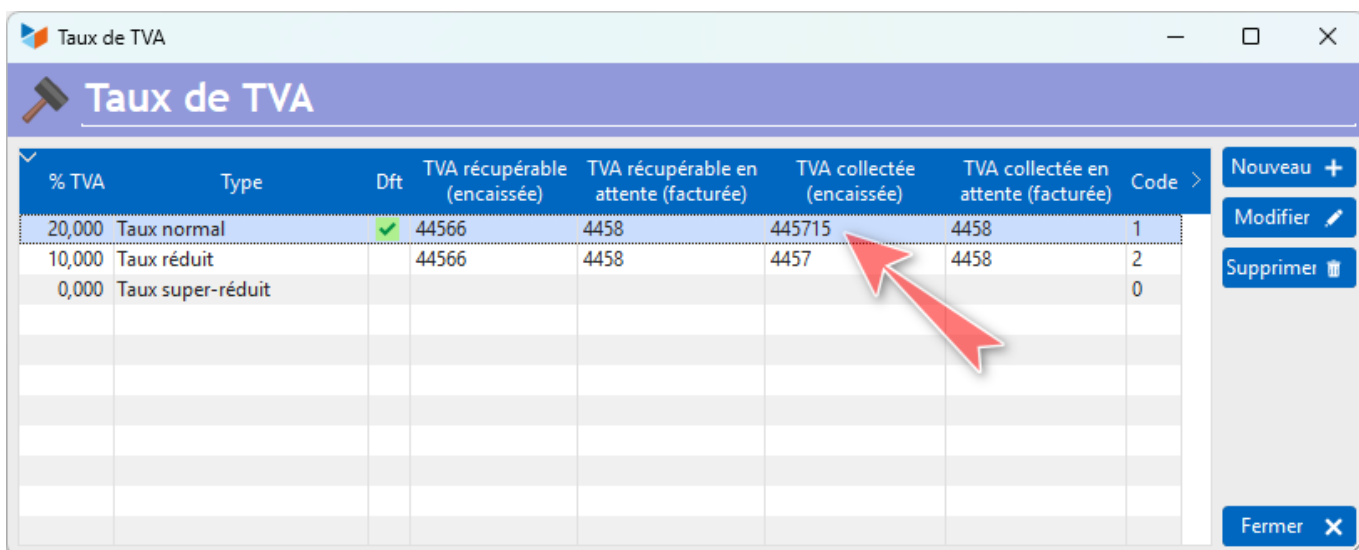


Cette classification est la classification par défaut. A l'aide des [liaisons comptables](#), il est possible de définir une affectation comptable par famille de produit, ou par produit.

Ecriture de vente pour la TVA collectée

Dans notre exemple, la TVA collectée est passée sur le compte 445715.

Ce compte est paramétré via l'écran des taux de TVA, qui permet de définir un compte pour chaque taux.



Ecriture de vente sur le compte collectif client

Affectation de la TVA

La TVA est affectée par défaut sur le compte défini dans le paramétrage comptable, ici le 4457.

Nous pouvons définir un compte par taux de taxe utilisé, par exemple le 4571 pour le compte de TVA collectée à 20%.



La TVA de notre facture, ici à 20%, sera alors affectée au compte 44571, puisqu'elle est à 20%.



Utilisation des liaisons comptables

A ce stade, nous pouvons si nous le voulons définir une liaison comptable sur le produit PROD01 (ou sa famille), comme ci-dessous.



Le résultat sera l'affectation du PROD01 sur le compte 708.



La liaison comptable sera pré-éminente par rapport au compte de l'imputation, que ce soit avant ou après règlement.

From:

<https://manuel.gestan.fr/> - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:

<https://manuel.gestan.fr/fr/wiki/compta/affectation?rev=1777666042>

Last update: **2026/05/01 22:07**